

Les Jurassiens veulent le libre choix du collège de Cuiseaux

Face au projet de modification de la carte scolaire jurassienne qui imposerait d'inscrire leurs enfants au collège de Saint-Amour et non plus à Cuiseaux, des parents de plusieurs villages restent mobilisés, faute de nouvelles informations.

Quelque 160 personnes ont participé jeudi soir à la réunion organisée par un collectif de parents jurassiens au sujet de la modification de la carte scolaire jurassienne, qui conduirait les élèves du secteur de Cousance à fréquenter non plus le collège de Cuiseaux (le plus proche), mais celui de Saint-Amour (plus éloigné).

Cette réunion interterritoires a largement mobilisé les élus de Saône-et-Loire, conseillers départementaux et maires, mais pas ceux du Jura en dehors du maire de Cousance. Et leur absence a été amèrement regrettée par les familles : « Nous n'avons aucun décideur et ceux qui étaient là pour nous annoncer que nos enfants n'iraient plus au collège de Cuiseaux ne sont pas ici, ils n'ont sûrement pas envie de s'exprimer face à nous tous. » Car les parents étaient, quant à eux, bien au rendez-vous, venus du Jura mais aussi de toutes les communes du territoire de Cuiseaux, mobilisés contre les impacts futurs sur le collège cuise-



À la salle polyvalente, Sébastien Suchet, qui fait partie du collectif de parents, a animé les débats, relayé entre autres par Muriel Henry-Noël, une maman de Cousance. Photo JSL/Pascale FOURNIER

lien en termes de dotations, de personnel, de fonctionnement global.

Le confort des enfants en priorité

Mobilisés aussi pour le confort des enfants, ce que relevait en premier lieu le conseiller départemental de Cuiseaux Frédéric Cannard, applaudi à ce sujet : « Le plus important dans cette histoire, ce sont eux. » Venir de Cousance, passer devant le collège de Cuiseaux en bus et se voir contraint d'aller plus loin, à

Saint-Amour, n'est apparu concevable pour personne. Durant deux heures, divers aspects ont été abordés : « On enlèvera des élèves à Cuiseaux mais on n'en ajoutera pas autant que prévu à Saint-Amour, puisque des familles, de par leur travail ou par confort personnel vont opter ailleurs pour Louhans ou pour Lons-le-Saunier. Pour autant on comprend parfaitement que Saint-Amour entreprenne des travaux. » Le système de dérogations, évoqué comme une alternative au libre choix actuel, ne

satisfait pas les familles qui craignent qu'elles soient parfois injustes ou bien assorties dans le futur d'éventuelles conditions. « Une loi de 1983 prévoit l'affectation vers le collège le plus proche, or là on n'y est plus », remarquaient aussi les parents. Rien n'est arrêté à ce jour mais tous sont pressés d'en savoir plus. « À quelle sauce vont être mangés nos enfants ? À une sauce politique ou à celle du bon sens ? », s'interrogeait une maman à la sortie.

Pascale FOURNIER

REPÈRES

■ Le collège de Cuiseaux très fréquenté par les Jurassiens

À ce jour le collège de Cuiseaux compte 357 élèves, dont 103 viennent du Jura, soit plus de 3 classes. Le collège de Saint-Amour compte 177 élèves. À Cuiseaux, des travaux de rénovation, d'entretien et d'aménagements du bâtiment ont été menés chaque année. À Saint-Amour, un déficit de travaux fait jour et des chantiers de reconstruction ont commencé. « Le collège a fermé le bâtiment d'internat, des locaux ont été cédés à la communauté de communes Porte du Jura, afin qu'elle dispose de salles qui lui manquaient pour son propre fonctionnement », précisait une maman de Saint-Amour.

« Une loi de 1983 prévoit l'affectation vers le collège le plus proche, or là on n'y est plus. »

Un parent d'élève

Les parents mis devant le fait accompli en mai dernier

Le 28 mai dernier, la conseillère départementale du canton de Saint-Amour (et 1^{re} vice-présidente en charge de l'Éducation) Hélène Pelissard réunissait les parents d'élèves de Cousance, Gizia, Digna, Rosay, Cuisia et Chevreaux afin de les informer du projet de restructuration du collège de Saint-Amour et de la modification de la carte scolaire qui conduirait à la rentrée 2020 leurs enfants à fréquenter non plus le collège de Cuiseaux, mais celui de Saint-Amour. Une annonce qui avait suscité un tollé général de la part des familles, dont certaines se sont constituées depuis en collectif et ont mené diverses démarches, tant auprès du conseil départemen-

tal du Jura que de celui de Saône-et-Loire. Leur vœu : une concertation globale entre les élus départementaux des deux territoires et le maintien du libre choix des familles entre les deux collèges, comme c'est le cas depuis des dizaines d'années. « Ce sujet avait déjà été abordé il y a 2 ans, précisait la conseillère départementale de Louhans Mathilde Chalumeau, la concertation avait eu lieu et les études menées dans les deux départements avaient abouti à maintenir ce libre choix des familles. On a appris comme vous la restructuration du collège de Saint-Amour, mais on est tout disposés à continuer d'accueillir les élèves du Jura. »

RÉACTION

« Nous n'avons aucune volonté de contraindre »

Hélène Pelissard, 1^{re} vice-présidente du Conseil départemental du Jura en charge de l'Éducation

« Ça fait des années qu'avec la Saône-et-Loire on essaie de trouver une solution pour les collèges de Cuiseaux et Saint-Amour. J'avais proposé entre autres un collège bi-sites, mais ça a été refusé », rappelle en préambule Hélène Pelissard. Qui explique que l'enveloppe de plus de 2 millions d'euros accordée pour la restructuration du collège de Saint-Amour est accompagnée « d'obligations en termes d'utilisation des fonds publics ». Autrement dit, le collège de Saint-Amour doit étoffer ses effectifs. « C'est pour ça que je dois rapatrier les élèves du Jura », justifie l'élue avant de préciser les modalités : « Il n'y a aucune volonté de notre part d'être un père Fouettard ou de contraindre les gens. Les enfants qui ont commencé leur scolarité à Cuiseaux pourront continuer d'y aller s'ils le dési-

rent. Pour les nouveaux entrants au collège, il faudra demander une dérogation à l'inspecteur d'académie. » Mais Hélène Pelissard « demande aux parents de jouer la solidarité jurassienne. » Et donne des arguments : « On est en train de faire un beau collège à Saint-Amour, attractif et dynamique, avec des services. Avec l'école de musique à proximité, ça fera un joli mini-campus. » L'élue poursuit : « La volonté du conseil départemental est de garder des collèges de proximité. Encore faut-il que les parents acceptent l'idée de faire quelques kilomètres de plus pour aller dans le sens et l'esprit que l'on souhaite. »

Propos recueillis par Gaëtan BOLTOT



Photo JSL/Benjamin GRAPPE